



LE DRENNEC

INFORMATIONS COMMUNALES

www.le-drennec.fr
mairie.le-drennec@wanadoo.fr

Vendredi 21 décembre 2018

MAIRIE

HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX PENDANT LES FETES.

La Mairie, les services techniques, la bibliothèque seront fermés les lundis 24 et 31 décembre 2018.
L'agence postale sera ouverte les lundis 24 et 31 décembre 2018 de 8h30 à 11h30.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES 2019 : Les demandes d'inscription sont à effectuer jusqu'au 31 décembre 2018 inclus. Il suffit de se présenter avec un titre d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile, datant de moins de 3 mois. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la Commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la Mairie. Vous pouvez également faire ces démarches en ligne sur le site www.mon.service-public.fr. La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics, d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées (carte d'identité ou passeport et un justificatif de domicile).

COMMUNIQUES MAIRIE.

- 1) Il est constaté depuis plusieurs semaines une recrudescence de déjections canines dans les rues du Drennec, les allées du cimetière... Et même jusqu'à trouver par terre, des petits sachets contenant ces déjections ! De nombreuses poubelles sont mises à disposition dans le bourg de la commune. Alors n'hésitez pas à les utiliser ! . En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35€). Nous demandons aux propriétaires de chiens de bien vouloir être vigilants aux endroits choisis par leur animal pour effectuer ses besoins. **Nous rappelons que lorsque ces derniers sont réalisés sur la voie publique, les caniveaux sont les seuls endroits adaptés.** Merci de votre compréhension.
- 2) Nous rappelons aux usagers qu'il est interdit de se garer sur les trottoirs, cela gêne la circulation aussi bien des véhicules que des piétons qui doivent descendre des trottoirs.

COMMUNIQUE CCPA. L'hiver est bientôt là et les fêtes approchent à grand pas ! Pour vous aider à trier durant cette fin d'année voici un mémo-tri spécial Noël :

- Les gros cartons et le polystyrène sont à déposer en déchèteries.
- Les papiers cadeaux plastifiés vont en ordures ménagères.
- Les sapins sont à déposer en déchèteries.

Opération broyage de sapin : Pour la 3^{ème} année consécutive, la CCPA propose aux usagers de son territoire une opération broyage de sapins de Noël. Rendez-vous le samedi 12 Janvier 2019 :

- De 9h30 à 12h puis de 14h à 16h sur l'aire de jeux du lac de Plabennec
- De 9h30 à 12h à la déchèterie de Lannilis.
- De 14h à 16h30 au Korrejou (en face de la recyclerie) à Plouguerneau.

Vous pourrez déposer vos sapins sur ces 3 sites à partir du jeudi 10 Janvier 2019. N'oubliez pas d'enlever toutes les guirlandes et les décorations et venez avec votre sceau pour récupérer le broyat ! Nous vous rappelons que les sapins ne seront pas collectés avec les ordures ménagères et qu'il est interdit de les brûler.

Fermeture 1h plus tôt des déchèteries : Nous informons également nos usagers que les lundis 24 et 31 Décembre les déchèteries du territoire fermeront 1h plus tôt.

Décalage de la collecte d'ordures ménagères : Enfin, en raison des jours fériés des mardi 25 Décembre 2018 et mardi 01 Janvier 2019, toutes les tournées de collecte des ordures ménagères sont décalées d'un jour.

ETAT CIVIL. Publication de mariage : Emmanuelle RIVOALEN et Wassili LESAGE, 20 rue de Kerfeunteun.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Horaires d'ouverture : Lundi 24 et 31 décembre : fermé ; Mercredi de 16h à 19h ; Vendredi de 17h30 à 19h ; Samedi de 10h à 12h.

Espace des Châtaigniers. ☎ 02.98.40.40.92. biblio.ledrennec@wanadoo.fr. <http://biblioledrennec.blogspot.com> (pour toute l'actualité de votre bibliothèque).

→ **Ciné-Club Samedi 22 décembre** aux Châtaigniers, suivi d'un goûter avec le Père Noël.



ASTREINTE CCPA : SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT : Le W.E et en dehors des heures de service 06.08.41.49.75.

Astreinte de la commune : Le W.E et en dehors des heures de service 06.60.07.05.10 en priorité (06.60.55.65.91 en second ou 06.60.03.83.40)



ALSH EPAL - Maison de l'Enfance : Pour toute information, vous pouvez nous contacter du mardi au jeudi au 06.62.34.62.68 ou 02.98.03.00.92. Retrouvez le programme sur le site www.le-drennec.fr rubrique Enfance-Jeunesse.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : Mercredis des Semaines Paires.

CCPA - Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.90.85.30.18.

AIRE DE DEPOT DES DECHETS VERTS. Ouverte du lundi au samedi de 9h à 18h. Fermée mercredi après-midi et jeudi.

DECHETTERIE - PLABENNEC ☎ 06.14.71.56.57. Ouverte tous les jours sauf le mardi & le dimanche.

DECHETS DE JARDINS : vendredi 21 décembre : parking rue de l'Aber Wrac'h & .

VIE ASSOCIATIVE

SOCIETE DE CHASSE DE PLOUDANIEL-LE DRENNEC-TREGARANTEC. Samedi 22 décembre : Battue au chevreuil. Rdv 8h30 au terrain de foot.

PAROISSE. Dimanche 23 décembre, messe à 11h à Plabennec. Lundi 24 décembre. A 18h30 Veillée et messe de Noël à Plabennec et Plouvien. Mardi 25 décembre. A 10h30, messe de Noël au Drennec.

LE TEMPS DE VIVRE. → Jeudi 27 décembre de 14h à 17h : Dernière permanence pour le renouvellement et les nouvelles adhésions au club, salle Ti an Abériou, les. L'adhésion au club reste à 16 €. L'assemblée générale du club est fixée au mardi 15 janvier à 11h, aux Châtaigniers. Elle sera suivie d'un repas en commun. Pour ce repas la participation demandée est de 12€ par personne. Il est possible de ne faire qu'un seul chèque au nom du club (16€ pour l'adhésion, 12€ par personne pour le repas).

→ Si vous êtes intéressés par une découverte de Quimper, reprenez la date du Jeudi 10 Janvier 2019. Programme à préciser : visites commentées de la cathédrale et de l'exposition de Robert Doisneau.

SPORTS

CYCLOTOURISME : www.ccdrennec.fr Dimanche 23 Décembre. Groupe A : départ 9h, 65kms. Groupe B : départ 9h, 59kms. Groupe Loisirs : départ 9h15, 46kms. Mercredi 26 décembre : Groupe A & B : départ 9h, 58km. Groupe Loisirs : départ 9h15, 47km.

FOOTBALL CLUB DRENNESCOIS. <http://www.fcdrennec.fr> : Samedi 22 décembre. U10-U11: Match amical à Bourg Blanc Rdv à 13h au Coat. U8-U9 : entraînement au terrain du Coat à 14 h. U6-U7 : entraînement au terrain du Coat à 14 h.

Pour aider le FCD à grandir, nous avons besoin de vous. Les membres et les dirigeants cherchent des bénévoles pour faire repartir le club qui a de l'ambition et surtout l'envie de réussir. Venez nous rejoindre ! Pour toute info, contactez Isabelle Mazella (06.08.84.87.21. - isabelle.mazella@orange.fr) ou Mickaël Omnès (mickaelomnes@laposte.net - 07 60 61 41 87).

DRENNEC RIBIN VTT : <http://www.drvt.fr/> Dimanche 23 décembre. Sortie club à Landéda. Rendez-vous sur place à 8h30 pour un départ à 8h45. 8h45 - Sortie "Modérée" sur Le Drennec. 9h - Sortie "Détente" sur Le Drennec.

VSD: <http://www.vsdrennec.fr>. FINALE DU TROPHÉE CAMPING CAR JACQUELINE. Samedi 22 Décembre. REDON : Redon O.C. Minime: Robin PREMEL. Départ 12H00 : Durée 20'. Cadets : Armindo ENGRACIO, Benjamin TEL, Ewen PREMEL. Départ 13H30 : Durée 30'.

Dimanche 23 Décembre. PONT-SCORFF: E.C.Quéven. Seniors : Bruno BILLANT. Départ 15H30: Durée 50'.

HANDBALL : <http://hbcd.fr/>. Samedi 22 décembre. Ecole de HAND : tournoi de NOËL. 1^{ers} pas à Lesneven - Kerjezequel. Débutants 1 au Drennec. Débutants 2 à Landerneau. Jeudi 27 décembre. Sorties de Noël pour les enfants du club : Patinoire ou Cinéma.

VIE CULTURELLE



LESNEVEN - CINEMA EVEN. LE RETOUR DE PARY POPINS : vendredi 21 à 20h15, dimanche 23 à 15h45, lundi 24 à 14h15, mardi 25 à 15h45. LES CHATOUILLES : samedi 22, dimanche 23 à 20h15. MIMI & LISA, LES LUMIERES DE NOËL (film d'animation à partir de 6 ans) : dimanche 23 à 10h45. OSCAR ET LE MONDE DES CHATS : mercredi 26 à 14h15. LE GENDRE DE MA VIE : jeudi 27 à 20h15.

ANNONCES DIVERSES

YOGA. Familles Rurales Ploudaniel. Les cours collectifs du mercredi 18h30 et 20h15 participent à la trêve de Noël !!! Les cours reprendront le mercredi 9 janvier 2019. Belles fêtes de fin d'année.

EMPLOI. Le service d'aide et d'accompagnement à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute des aides à domicile à temps partiel en CDI pour accompagner des personnes âgées et/ou en situation de handicap (entretien du logement, préparation de repas, courses). Postes à pourvoir immédiatement sur Landerneau, Plabennec et Brest. Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : recrutement@amadeus-asso.fr Tel 02 98 21 12 40.

TROUVE Echarpe noire. S'adresser à la mairie.

MEMENTO

MEDECIN DE GARDE Composer le 15

PHARMACIE DE GARDE. Composez le 3237

CABINET INFIRMIER 7 rue de Brest. ☎ 02.98.40.70.58. Permanences du Lundi au Vendredi de 11H30 à 12H. Samedi, Dimanche sur rdv.

AMBULANCES ST CHRISTOPHE : ☎ 02.98.36.84.73.

LE TELEGRAMME : Correspondance : Mme Martine Kerleroux, ☎ 02.98.40.87.44. Courriel : martine-kerleroux@orange.fr
Portage à domicile : 09 69 36 05 29 (N° cristal, appel non surtaxé).

OUEST-FRANCE : M. Yvon SIMIER, ☎ 02 98 40 74 86 ou 06 81 79 52 76. Courriel : simier.yvon@orange.fr

POINT ACCUEIL EMPLOI DE PLABENNEC. CCPA Maison de l'emploi - Avenue de Waltenhofen - 29860 Plabennec - 02 90 85 30 12 accueil.emploi@pays-des-abers.fr, www.pays-des-abers.fr. Le programme du mois est disponible en mairie. Le point accueil emploi sera fermé du lundi 24 décembre au mercredi 2 janvier 2019. REOUVERTURE JEUDI 3 JANVIER 2019.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL DE PLABENNEC. Permanences à la Maison de l'Enfance de Plabennec, jeudi matin : sans RDV ; mardi et jeudi sur RDV jusqu'à 18h-18h30. ☎ 02.98.36.83.42 ou ram-plabennec@wanadoo.fr.

CLIC. Informations sociales pour les personnes de 60 ans et plus, et leurs familles. Accueil sur rendez-vous au 02 98 21 02 02.

ADMR. Pour obtenir un RDV, 02.29.62.61.69 ou 06.62.21.49.87 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Les bénévoles de l'association ADMR Lesneven Côte des Légendes remercient ses adhérents de Le Drennec pour leur participation à l'après-midi couture qui a eu lieu le mercredi 12 décembre 2018 à la salle multifonction de Kernilis. Nous vous donnerons rapidement RDV pour la prochaine animation Loto du vendredi 18 janvier à Lanarvily. Cette manifestation a pu être réalisée grâce au soutien de la commune de Le Drennec.

AMADEUS Aide Soins à Domicile, Equipe Spécialisée Alzheimer, portage de repas, télé-assistance, 02 98 21 12 40, www.ads-llp.fr.

ADAPEI Asso. Parents & Amis de Personnes handicapées mentales. Contact : Mme MADEC Marie Léontine. ☎ 02.98.40.73.43.

ASSOCIATION LES FEUX FOLLETS. « Association nationale de parents d'enfants et d'adultes atteints de la phénylcétonurie ». Récupération de ferraille, électroménagers, ordinateurs, écrans, TV, câbles, batteries.... Gaël 06.68.10.58.50.



PRELEVEMENT A LA SOURCE. COMMUNICATION DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU FINISTERE SUR LE PRELEVEMENT A LA SOURCE.

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1er janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés. Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr. A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires : - vous souhaitez signaler une modification de situation de famille ou une modification de votre niveau de revenus : à compter du 2 janvier 2019, vous aurez la possibilité de signaler ce changement à la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » de votre compte sur le site www.impots.gouv.fr. Si vous n'avez pas internet, vous pourrez aussi appeler le 0811 368 368 ou vous déplacer dans votre centre des finances publiques en début d'année. - vous entrez dans la vie active et vous souhaitez savoir quel taux de prélèvement sera appliqué : votre employeur appliquera un taux non personnalisé déterminé à partir d'un barème fonction de votre revenu. Ce sera un taux nul si votre rémunération mensuelle est inférieure à 1 367 €. En cas de contrat court inférieur à 2 mois, une déduction est opérée sur votre revenu. - vous exercez dans une profession indépendante (artisan, commerçant,...) le montant de l'impôt correspondant sera prélevé mensuellement (ou trimestriellement sur option) sur votre compte bancaire.



Samedi 22 Décembre

aux Châtaigniers

Projection de 3 films :

10h : Mouk (pour les - 4 ans),

14h : Neige (+ 4 ans),

16h : Le Garçon et la bête (ados)

Suivi d'un goûter avec le

PÈRE NOËL



Joyeux Noël !

